

Leçon V.

NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.—MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

Qu'est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est le bon Dieu qui s'est fait homme.

Laquelle des trois personnes de la Sainte-Trinité s'est faite homme ?

C'est la seconde, c'est-à-dire, le Fils de Dieu.

Qu'est-ce que cela veut dire : le Fils de Dieu fait homme ?

Cela veut dire qu'il a pris un corps et une âme comme les nôtres.

Comment appelle-t-on le mystère du Fils de Dieu fait homme ?

On l'appelle le mystère de l'Incarnation ?

Où le Fils de Dieu a-t-il pris un corps et une âme quand il a voulu descendre sur la terre ?

Dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie.

En se faisant homme a-t-il cessé d'être Dieu ?

Non, Jésus-Christ est à la fois vrai Dieu et vrai homme.

A-t-il quitté le ciel en venant sur la terre ?

Non, Jésus-Christ était-à la fois dans le ciel et sur la terre.

Le petit Enfant Jésus dans sa pauvre crèche était-il le bon Dieu ?

Oui, il était le bon Dieu.

La Sainte-Vierge est donc vraiment la Mère de Jésus, qui est le bon Dieu ?

Oui ! puis qu'elle est la mère de Jésus, qui est le bon Dieu.

Lorsque Jésus bénissait les petits enfants, qui est-ce qui les bénissait ?

C'était Dieu lui-même descendu sur la terre.

Et lorsque les Apôtres et les Juifs entendaient Jésus prêcher la religion à Jérusalem et autre part, qui écoutaient-ils ?

Ils écoutaient le bon Dieu, qui leur parlait au moyen du corps qu'il avait pris pour se faire homme.

Quand on désobéit à Jésus est-ce à Dieu même que l'on désobéit ?

Oui, c'est à Dieu même que l'on désobéit, et c'est un grand péché.

Pourquoi le bon Dieu est-il descendu au milieu de nous ?

Pour nous montrer combien il nous aime, et pour être notre maître et notre modèle.

Notice Nécrologique.

LA RÉVÈDE MÈRE MARIE DU SACRÉ-CŒUR

Le 15 du courant, une mort inattendue venait d'enlever à l'affection des membres de la communauté des Dames Sœurs Grises d'Ottawa, qu'elle dirigeait, la vénérable personne dont le nom figure en tête de cet article. La Très-Révérend Mère Caroline Patry, en religion Sœur Marie du Sacré-Cœur, et Supérieure générale des Religieuses de la dénomination indiquée plus haut rendait son âme à Dieu.

La nouvelle de sa mort se répandit bientôt par toute la ville. Aussi, une foule nombreuse se pressait-elle le samedi 18 dans la cathédrale d'Ottawa où fut chantée une messe de *Requiem*, voulant rendre ce funèbre et dernier hommage à celle qui, toute sa vie, avait été un ange, et le modèle des plus sublimes vertus.

Nous avons appris avec peine la mort subite à Ottawa, de Mme. Lemieux, née Sophie Charlotte Gingras. Elle a succombé à 4 heures du soir, le 16 courant, à une maladie de foie dont elle était atteinte depuis longtemps. Elle a quitté ce monde dans un calme semblable à celui de sa vie entière; c'est à peine si sa famille eut le temps d'interroger son dernier regard, d'entendre sa dernière parole et de voir son dernier sourire. Elle comptait une famille nombreuse au sein de laquelle elle allait goûter le repos et le bonheur, quand la Providence en décida autrement et permit qu'elle en fut séparée par la mort à l'âge peu avancé de 46 ans.

L'aînée de ses filles a prononcé ses derniers vœux chez les Sœurs Grises, et par un malheureux concours de circonstances, elle perdit presque le même jour sa mère chérie et son autre mère en religion, la Supérieure de la Communauté.

Le souvenir des excellentes qualités de cœur et d'esprit de Mme. Lemieux durera autant que sa mémoire parmi ceux qui l'ont connue.

Cette tombe qui se ferme d'une manière si inattendue, enlève à M. Lemieux et à toute sa famille l'objet de leurs affections les plus vives, et si quelque chose pouvait les consoler, ce serait bien, à coup sûr, les profondes sympathies qui leur sont témoignées de toutes parts.—
(*La Gazette d'Ottawa.*)

On nous a communiqué les statistiques vitales qui concernent la paroisse de la Gatineau, savoir :

Pendant l'année 1878 il y a eu 147 baptêmes; 29 mariages; 40 sépultures.

Variétés.

Fallait-il ou ne fallait-il pas battre les enfants ? Madame David, se prononçant énergiquement pour la négative, disait que, dans tous les cas, on devait user de l'indulgence et de la douceur.

Le soir même, son petit garçon, en prenant ces ébats, casse une porcelaine unique, cadeau vénéré d'un illustre personnage. Dans un premier mouvement de colère, madame David allait faire un appel au fouet traditionnel...

—Ah ! maman ! s'écrie l'enfant, Ah ! maman, ne me bats pas, prends-moi par la douceur !

—Après avoir lu un grand nombre d'inscriptions funéraires ne parlant que des vertus des défunts, une jeune fillette de six ans pose à son père, qui la tient par la main, cette naïve question :

—Mais, papa, où sont donc enterrés les méchants ?

La parole est aux philosophes pour répondre.

Quittances d'abonnement pour un an.

Aux RR. MM. A. Nantel, Supérieur du Séminaire de Ste Thérèse, J. A. Babineau, Tracadie, N. B.;

Aux Révdes. Sœurs de la Providence, Asile St. Vincent de Paul, Montréal ;

Dlle. Albertine Chevrier, Rigaud ;

A. M. M. Geo. Tanguay, St. Gervais ;

F. X. Lefebvre, Laprairie ; J. Bte. Rainville, Perkins ; Dr. Duhamel, M. P. P. ;

Whright, Edward Renauld, Perkins ; Dr. J. N. Pinault, Osseo, Minnesota, E. U.

LE JEUNE AGE

Journal d'Education Religieuse et Canadienne

Destiné, non-seulement aux jeunes gens, mais encore aux parents, aux instituteurs, à tous les amis de l'éducation, les uns comme les autres pouvant y trouver plaisir et profit,

Devrait être reçu dans toutes les familles françaises catholiques et dans toutes leurs écoles.

Publié dans l'intérêt de l'enfance et de la jeunesse, ce journal s'adresse par là même à tous les membres de la société, chacun de nous ayant sa part à faire dans la grande œuvre de l'éducation.

ABONNEMENT : Un an.....\$1.00
Six mois..... 0.60

A toute personne qui nous enverra la somme de huit piastres nous adresserons pendant un an dix copies de notre journal. Nous l'adresserons pendant six mois à celle qui nous enverra la somme de quatre piastres.

Aux instituteurs et institutrices qui voudraient introduire le *Jeune Age* parmi leurs élèves nous en enverrons dix copies pendant un an pour la somme de sept piastres, et pendant six mois pour la moitié de cette somme.

Metropolitan Hotel

C. LABERGE, Propt.

RUE PRINCIPALE, HULL.

Vins, Liqueurs, Cigares. Repas à toute heure

THOMAS ROCHE,

AVOCAT,

RUE PRINCIPALE, HULL.

F. E. Alf. Evanturel,

(Bachelier en loi de l'Université-Laval.)

AVOCAT.

Mr. Evanturel pourra être consulté pour affaires professionnelles à sa résidence, No. 76, rue Slater, Ottawa, depuis 4 heures à 8 heures P. M. et les samedis, depuis 1 heure à 6 heures du soir.

D. C. SIMON, HULL.

SYNDIC OFFICIEL

pour la Cité de Hull et les Comtés d'Ottawa et de Pontiac.

GREFFIER

de la Cour de Magistrat de District Siégeant en la Cité de Hull.

COMPTABLE, COLLECTEUR, AGENT D'ASSURANCE.

BUREAU ET RÉSIDENCE :

Près du Marché, vis-à-vis l'Eglise Catholique

J. O. ARCHAMBAULT,

NOTAIRE,

Rue Principale, HULL.

ALFRED ROCHON,

AVOCAT

RUE PRINCIPALE, HULL.

M. ROCHON suit assidument les différentes Cours de Justice du District d'Ottawa.

Imprimé aux Ateliers du Foyer Domestique.